



ATELIER

RÔLE DE LA RADIODIFFUSION DANS LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

**DOCUMENT
de RESTITUTION**

JUIN 2016

Aujourd'hui, le numérique remet le contenu au centre de l'économie moderne. Dans ce nouveau paysage qui se dessine, l'avenir appartient à ceux qui produisent et ont le contrôle de l'exploitation de leurs contenus. Voilà les enjeux qui sont à la base du premier « Atelier sur le rôle de la radiodiffusion dans le développement socio-économique » organisé par l'Organe Exécutif du Conseil National des Télécommunications (CONATEL) le 15 juin 2016, à l'Hôtel Marriott.

Il s'agit de réunir les radiodiffuseurs pour partager, écouter, débattre; pour comprendre et promouvoir une régulation qui les incite à développer un comportement professionnel plus en phase avec leur cœur de métier et le cadre juridico-réglementaire. Il s'agit surtout de les porter à interroger les pratiques et à s'approprier les règles à l'œuvre dans les industries culturelles pour qu'ils se positionnent mieux et saisissent les opportunités.



Jean Marie ALTEMA
Directeur Général
CONATEL

DOCUMENT DE RESTITUTION

CONTEXTE

- En cette période où tout le monde parle de l'urgence d'un relèvement économique et social, il faut promouvoir un nouveau discours susceptible d'inciter citoyens et institutions à adopter de nouveaux comportements qui peuvent déboucher sur une croissance susceptible d'impacter positivement la société. Les medias ont un rôle capital à y jouer ;
- Si contribuer à promouvoir un message, qui aide à transformer l'homme haïtien en un être économiquement actif, peut aider à améliorer les conditions de vie dans la communauté, s'interroger sur le modèle dominant en rapport aux tendances et enjeux du secteur de la radiodiffusion l'est tout autant ;
 - Comment le faire?
 - Il s'agit d'initier un débat pour porter les acteurs de la radiodiffusion à se positionner autrement face aux changements qui s'annoncent et à se doter de capacités qui leur permettent de saisir les opportunités économiques en gestation ;
 - Quel environnement favorable faut-il ?
 - Quelles attitudes doit-on attendre des protagonistes de la chaîne médiatique?
 - Quelles normes permettent de modeler ces attitudes-là pour mettre la radiodiffusion au cœur du développement économique et social?
 - Autant de questions qui ont été à l'ordre du jour dans l'atelier sur le rôle de la radiodiffusion dans le développement socio-économique en Haïti



RÔLE DE LA RADIODIFFUSION DANS LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

AGENDA

- 8:45 - 9:15 Accueil des participants
- 9:15 - 9:20 Propos d'ouverture par le Ministre des travaux Publics, transports et Communications
- 9:20 - 9:30 Point de presse
- 9:30 -11:00 Panel autour des sous-thèmes ci-dessous :
 - Production et diversité des programmes ;
 - Modèle économique des médias et enjeux des industries culturelles ;
 - Régulation et développement de la radiodiffusion.
- 11:00 -11:15 Pause-Café
- 11:15 -13:15 Atelier sur les sous-thèmes ci-dessus
- 13:15 -14:00 Lunch et clôture de l'atelier

INTERVENANTS

PANELISTES	SECTEURS	SOUS-THÈMES
Héroid Toussaint	Université d'Etat	Production et diversité des programmes
Héroid Jean-François	Média	Production et diversité des programmes
Jacques Abraham	Conatel	Modèle économique des médias et enjeux des industries culturelles
Willems Edouard	Conatel	
Schiller Jean-Baptiste	Conatel	Régulation et développement de la radiodiffusion

DOCUMENT DE RESTITUTION

MÉTHODOLOGIE

- L'Atelier sur le rôle de la radiodiffusion dans le développement socio - économique s'est déroulé en deux phases :
 - Une présentation en panel des trois sous - thèmes
 - Une séance d'ateliers-débats autour de 3 questions principales soulevées lors des présentations
- L'animation des ateliers débats s'est faite en présence d'un modérateur et d'un rapporteur
 - Avant chaque atelier le modérateur a pour responsabilité de rappeler le sous-thème concerné, ainsi que les questions retenues, afin de mieux orienter le débat et ainsi cerner les enjeux;
 - A la fin de chaque atelier, le rapporteur recense les points discutés et les présente sous forme synthétique aux autres participants;

SOUS-THÈME : PRODUCTION ET DIVERSITÉ DES PROGRAMMES

- Mise en avant du déficit de programmes et un manque de diversité au niveau des chaînes de télévision locales ;
 - Mimétisme et monotonie caractérisent la qualité des grilles de programmation ;
 - Nécessité pour les opérateurs de radiodiffusion de tenir compte du caractère hétérogène de l'audience qui constitue une mosaïque de goûts
 - A savoir qu'un bon programme parle à l'auditoire et aide à le fidéliser ;
 - Invasion des programmes étrangers : Comment se protéger contre l'invasion médiatique étrangère?



RÔLE DE LA RADIODIFFUSION DANS LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

- Nécessité pour les acteurs du secteur de la radiodiffusion de s'ériger en véritables éditeurs de programmes;
 - Et ainsi jouer un rôle dans le nouveau paysage des télécommunications qui se dessine
- Nécessité de définir une politique de production de programmes au niveau des stations ;
 - Disposer des moyens professionnels, matériels et financiers pour le faire.

SOUS-THÈME : MODÈLE ÉCONOMIQUE DES MÉDIAS ET ENJEUX DES INDUSTRIES CULTURELLES (1/2)

- Face au déficit chronique de production et le recours systématique à l'utilisation non autorisée de contenus de tiers, le Conseil National des Télécommunications (CONATEL) en tant que régulateur, souhaite porter les acteurs du secteur de la radiodiffusion à mieux comprendre les enjeux économiques et ainsi se positionner dans l'univers des industries culturelles ;
- Mise en avant de la nécessité pour les radiodiffuseurs de se comporter en acteurs industriels, sous peine de se voir disparaître ;
- Illustration de la production de programmes basée sur 2 modèles :
 - Modèle de production du flot
 - Modèle éditorial
- Dans cet atelier l'accent a été mis sur le modèle de production de flot qui est caractérisé par la continuité et l'amplitude de leur diffusion ;
 - Ceci impliquant que chaque jour de nouveaux produits rendent obsolètes ceux de la veille . Dans ce modèle, le spectateur n'apporte pas de contribution économique et profite donc gratuitement des contenus. Dans ce cas, le financement est collectif et indirectement assuré en amont par un tiers, le plus souvent des annonceurs publicitaires. Ce modèle auquel s'apparente la radiodiffusion, dans la perspective de la Transition vers la Télévision Numérique Terrestre, invite les acteurs à s'adapter aux mutations déjà en cours.

DOCUMENT DE RESTITUTION

SOUS-THÈME : MODÈLE ÉCONOMIQUE DES MÉDIAS ET ENJEUX DES INDUSTRIES CULTURELLES (2/2)

- Mise en avant du rôle structurant du droit d'auteur dans l'organisation des marchés relevant des industries culturelles ;
 - Sa mise en œuvre implique le strict respect du principe d'autorisation préalable, ce qui impose aux éditeurs de services de s'assurer de la légalité des programmes diffusés. Il s'agit en fait pour ces derniers d'adopter une nouvelle pratique consistant à se faire céder les droits en vue de l'exploitation tant des productions maison que des productions réalisés par des producteurs indépendants. Ce changement de comportement professionnel, est indispensable à la valorisation économique des programmes, au développement d'une politique d'extension du marché national de contenus et à l'accès au marché régionaux.

SOUS-THÈME : RÉGULATION ET DÉVELOPPEMENT DE LA RADIODIFFUSION

- Présentation de la notion de régulation et de ses composantes juridiques ;
 - le pouvoir de règlementation ,
 - le pouvoir d'exécution ,
 - le pouvoir de répression ,
- Illustration des différences existant entre la régulation de la radiodiffusion et celle d'autres services de télécommunications comme la téléphonie ;
 - La première , beaucoup plus tournée vers l'impact social et culturel ,
 - La seconde se préoccupant plutôt du passage d'une situation de monopole à celle de la concurrence.
- Mise en exergue de la tendance antérieure qui consistait à créer un régulateur pour chaque plateforme vers une évolution dans de nombreux pays pour la création d'un régulateur unique, du fait de la convergence numérique.
- Présentation du Conseil National des Télécommunications en Haïti (CONATEL) comme le régulateur de tous les services de télécommunications, y compris de la radiodiffusion.
 - La régulation en Haïti, de par sa seule existence contribue au



RÔLE DE LA RADIODIFFUSION DANS LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

développement de la radiodiffusion, car celle-ci, étant soumise aux règles de la concurrence et du marché ne saurait exister ou se développer en dehors d'un cadre juridico-règlementaire et de l'arbitrage que nécessite la gestion des ressources rares dont elle dispose.

CONCLUSIONS DES ATELIERS (1/3)

• ATELIER : PRODUCTION ET DIVERSITÉ DES PROGRAMMES

- Prise de conscience sur la nécessité pour les entreprises du secteur de la radiodiffusion de s'engager dans une politique de production car elle constitue l'âme d'une station et de prendre des dispositions permettant le respect des droits sur les contenus protégés ;
 - Soutien du CONATEL pour amorcer ce virage et forcer les acteurs de la radiodiffusion à respecter les règles du jeu

• LES RECOMMANDATIONS DES PARTICIPANTS SONT LES SUIVANTES :

- Avoir un meilleur agencement des publicités (réduction en temps et en quantité) au sein de la programmation des médias ;
- Créer des incitatifs permettant aux radiodiffuseurs d'acquérir le marché culturel haïtien ;
- Réduire le flux des programmes gratuits diffusés à travers les médias ;
- Faire des promotions pour des médias spécialisés ;
- Avoir un modèle économique rentable pour la valorisation de production des contenus ;
- Encourager la diversification de la production des contenus ;
- Avoir des ateliers régulièrement sur le développement du secteur de l'audiovisuel.

DOCUMENT DE RESTITUTION

CONCLUSION DES ATELIERS (2/3)

• ATELIER : MODÈLE ÉCONOMIQUE DES MÉDIAS ET ENJEUX DES INDUSTRIES CULTURELLES

- Mise en avant de la faiblesse du système judiciaire quant au respect des droits des cessionnaires, le rôle du droit dans la valorisation commerciale des contenus ;
- Prise de conscience que le secteur de la radiodiffusion n'est pas rentable économiquement en Haïti pour les raisons suivantes ;
 - La radiodiffusion met l'accent beaucoup plus sur l'aspect politique et culturel
 - L'objectif économique n'est pas présent parce que n'étant pas producteurs de contenus

CONCLUSION DES ATELIERS (3/3)

• ATELIER : RÉGULATION ET DÉVELOPPEMENT DE LA RADIODIFFUSION

- Prise de conscience par les opérateurs de radiodiffusion de la nécessité et de l'obligation d'obtenir l'autorisation du régulateur avant toute émission allant au-delà de la puissance antérieurement approuvée par celui-ci ;
- Prise de conscience par les opérateurs de radiodiffusion que les interférences sont susceptibles de causer des dommages aux vies et aux biens. Pour cela il est nécessaire ;
 - Que les stations de radiodiffusion adoptent des comportements d'auto-régulation afin d'annuler les risques d'interférences.
 - Que les stations de radiodiffusion collaborent avec le régulateur et ne fassent pas obstacle à l'application des mesures adoptées par celui-ci.



RÔLE DE LA RADIODIFFUSION DANS LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

- Que les associations de médias s'engagent à participer dans le cadre de leurs missions à une gestion efficace des interférences.
- Nécessité d'adopter des mesures qui permettent de protéger les stations de radiodiffusion régionales de l'invasion par des contenus produits par les stations de la capitale. Les stations de radiodiffusion régionales doivent développer des contenus adaptés aux besoins de leurs communautés ;
- Obligation de protéger et de promouvoir la propriété intellectuelle, entre autres, en formalisant les rapports entre les professionnels du secteur par la conclusion de contrat.

DOCUMENT DE RESTITUTION

RECOMMANDATIONS

- Mettre en oeuvre une politique d'incitation à la production de contenus
- Mettre en oeuvre une politique d'éducation aux medias
 - Sur la production de contenus ;
 - Sur la rentabilité économique de la radiodiffusion.



